

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- **No corrida** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
- et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **No Corrida**.

Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veuillez compléter les champs suivants :

Vos nom et prénom :

Votre adresse :

.....

.....

Code postal Ville

Pays

Votre compte :

--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : **No Corrida**
9 chemin du Puits de Roulle, 30900 Nîmes, France
IBAN : FR76 1660 7002 2088 1216 1232 225
BIC : CCBPFRPPPPG

Montant du don (euro) :

Type de Paiement : Paiement mensuel Paiement ponctuel

Échéance paiement mensuel : Le 5 Le 20

Signé à le

(signature)

Document rempli et signé à retourner à : NO CORRIDA, 9 chemin du Puits de Roulle, 30900 NÎMES, FRANCE

Vous pouvez interrompre à tout moment les prélèvements, définitivement ou provisoirement, sur simple demande auprès de No Corrida par mail davidjoly@nocorrída.com ou par téléphone 06 16 83 33 56 au moins dix jours avant la date de l'échéance.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété et signé, sont destinées à n'être utilisées par No Corrida que pour la gestion de sa relation avec vous. Elles pourront donner lieu à l'exercice de vos droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.